

# Agir !

## Retrouvez l'actualité des conditions de travail sur [www.paysdelaloire.aract.fr](http://www.paysdelaloire.aract.fr)

**Vous êtes responsable ou salarié d'entreprise, représentant d'un secteur, d'une branche professionnelle, d'une collectivité territoriale, vous travaillez dans une structure publique de développement économique et/ou social.**

### **Vous voulez agir sur :**

- L'évolution de vos organisations.
- La modernisation de vos outils ou de vos méthodes de production.
- L'introduction de nouvelles technologies.
- L'attractivité de l'entreprise et l'intégration des salariés.
- L'identification et le développement des compétences.
- La prévention des maladies et des risques professionnels.
- La gestion des âges (évolution des compétences, transmission des savoirs, usure professionnelle, ...).

### **Vous souhaitez, dans vos projets :**

- Prendre en compte leurs effets sur la performance et sur les personnes (santé, intérêt du travail, développement professionnel, ...).
- Associer les salariés et leurs représentants aux côtés des directions, de l'encadrement et des experts.
- Appuyer les décisions sur une connaissance précise du travail et des caractéristiques des personnes (compétences, état de santé, aspirations, contraintes, ...).
- Placer l'organisation du travail au cœur de la réflexion.
- Vous situer dans une perspective de moyen long terme où les contraintes se transforment en opportunités de développement durable des personnes et des organisations.
- Un appui pour construire une action collective.

### **Téléchargez**

- De l'information sur les thèmes liés au travail (santé, compétences, technologies, gestion des âges).
- Des outils méthodologiques.
- Des cas d'entreprise.

### **Restez en veille**

- Abonnez-vous à notre lettre électronique (abonnement gratuit via le site).
- Prenez date des manifestations régionales.
- Consultez notre fonds documentaire.

**L'ARACT des Pays de la Loire est une association paritaire gérée par les représentants des organisations syndicales d'employeurs et de salariés. Son activité est soutenue par des financeurs publics régionaux, nationaux et européens : le Conseil Régional des Pays de la Loire, la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Pays de la Loire, les Conseils Généraux, le Fonds Social Européen et l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.**

[www.paysdelaloire.aract.fr](http://www.paysdelaloire.aract.fr)

**Quand la qualité des conditions de travail**

**contribue à la réussite de votre entreprise**

Aract  
des Pays  
de la Loire



axea - 02 40 08 36 - contact@axea-media.com - Illustrations : Joël Blanc

ZI Angers Beaucouzé • BP 80023 • 49071 BEAUCOUZÉ Cedex  
Tél : 02 41 73 00 22 • Fax : 02 41 73 03 44  
Email : [paysdelaloire@anact.fr](mailto:paysdelaloire@anact.fr)

**L'ARACT vous propose  
un accompagnement**

# L'ARACT

## Un pôle de ressources pour améliorer les conditions de travail

Au même titre que l'innovation technologique, l'action commerciale ou la qualité, les conditions de travail sont un facteur clé de la réussite de votre entreprise. L'ARACT propose de vous accompagner dans vos projets d'amélioration des conditions de travail.

### Une méthodologie spécifique et un savoir-faire partagé.

- Nos interventions sont fondées sur l'analyse des situations de travail et sur la concertation.
- Les actions que nous conduisons permettent d'expérimenter des solutions innovantes dans l'entreprise en vue d'en diffuser largement les enseignements.
- Nous apportons nos compétences dans des projets régionaux conduits avec différents partenaires.

### Une équipe pluridisciplinaire et un travail en réseau.

- Notre équipe aux compétences pluridisciplinaires (ergonomie, organisation, sociologie, psychologie du travail, sciences de l'ingénieur...) travaille en partenariat avec d'autres structures régionales spécialisées dans les domaines médicaux, techniques et organisationnels (conseillers en prévention, services de santé au travail, organismes de formation, conseillers technologiques, ...) et avec des consultants.
- Notre travail en réseau avec 24 autres ARACT et l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) nous permet de mutualiser des connaissances et des enseignements issus du terrain.

### Une réponse adaptée et éprouvée.

Nous avons réalisé plus de 2 000 interventions en entreprises ou pour des branches professionnelles. À chaque fois, nous proposons une réponse adaptée à vos attentes : apport d'informations ou de documentation, diagnostic, accompagnement, formation-action, orientation vers des partenaires, structuration de démarche à long terme ou mise en place d'action collective...



## 4 exemples

### Agir sur l'organisation du travail pour faciliter l'intégration

Une entreprise de menuiserie, 55 salariés. Turn-over trop important chez les jeunes employés formés en interne. L'ARACT diagnostique une difficulté dans la transmission des savoirs des anciens vers les nouveaux. Un accompagnement permet de modifier l'organisation du travail pour favoriser l'intégration progressive des jeunes recrues... Favoriser la transmission des savoirs dans l'entreprise, c'est gagner en performance.

### Agir en appui à une branche professionnelle pour prévenir les risques

Une Fédération de Boulangers. Une volonté de prévenir les accidents. L'ARACT accompagne un groupe de boulangers pour identifier et évaluer les risques professionnels, puis construire un plan d'action. A partir de ces expériences, un guide pratique de prévention des risques est réalisé et diffusé à l'ensemble de la profession. Prévenir les risques professionnels, c'est gagner en performance.

### Agir sur les projets industriels pour améliorer les conditions de travail

Une entreprise industrielle de fabrication de produits mécaniques. 300 salariés. L'entreprise souhaite, à l'occasion de son projet de modernisation, mieux prévenir les maladies professionnelles et favoriser un bon climat social. L'ARACT associe les fonctions industrielles et les salariés à l'élaboration d'un outil d'aide à la décision facilitant la prise en compte des dimensions conditions de travail dans les choix industriels. Prendre en compte la productivité et les conditions de travail, c'est gagner en performance.

### Agir sur l'outil pour préserver la santé

Une entreprise de fabrication de glaces, 20 salariés. Le "tour de main" est essentiel pour conserver glaces et sorbets de qualité, mais entraîne des tendinites. Après analyse des méthodes de travail, l'ARACT propose d'adapter les outils aux gestes du métier pour prévenir les problèmes de santé. Concevoir des outils adaptés au travail, c'est gagner en performance.